



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET de l'OISE

## AVIS AU PUBLIC

Projet de création d'un trottoir rue des Vignes à Tillé

Par arrêté préfectoral du 14 mars 2018, sont prescrites, du lundi 16 avril 2018 au mercredi 16 mai 2018 inclus, sur le territoire de la commune de Tillé, les enquêtes publiques conjointes :

- portant sur l'utilité publique des travaux et acquisitions foncières nécessaires à la création d'un trottoir rue des Vignes ;
- et parcellaire, à l'effet d'identifier la ou les parcelles à exproprier et leurs propriétaires ou ayants droits.

### Permanences du commissaire enquêteur

Conformément à la décision n° E18000043/80 du 02 mars 2018 du tribunal administratif d'Amiens, M. Patrick MARTIN, contrôleur de travaux DDE en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public en mairie de Tillé aux dates et heures suivantes :

- le lundi 16 avril 2018 de 10 H à 12 H
- le samedi 28 avril 2018 de 10 H à 12 H
- le mercredi 16 mai 2018 de 17 H à 19 H

où toute correspondance pourra également lui être adressée.

### Dépôt des dossiers et registres

Pendant 31 jours consécutifs, les dossiers soumis à enquêtes seront mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de la mairie de Tillé et à la préfecture de l'Oise.

A l'issue des enquêtes, les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Tillé et à la préfecture de l'Oise - direction des collectivités locales et des élections - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme, pendant un an.

Pour le Préfet et par délégation,  
le Directeur

Vincent RENON